Département du CHER
la cgt
www.ud18.cgt.fr

N° 374
MAI 2014

BULLETIN d'INFORMATION

Mensuel de
Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-o-o-o-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 23/05/2014

Edito

ACTE 3 de DÉCENTRALISATION … ou CONCENTRATION

Voilà un sujet qui divise la population. Plusieurs sondages récents montrent qu'actuellement plus de la moitié des interrogés se disent favorables à une fusion et à la disparition des départements, qu'ils ne connaissent pas, le nom du Président du conseil Général, qu'il existe un «mille feuilles» administratif incompréhensible. N'oublions pas que ce débat se pose sur fond de crise économique, politique et sociale majeure.

Ce débat intervient en même temps que la discussion imposée par la social-démocratie et les grands médias sur le «toujours plus d'impôts et pour quoi faire». S'il est vrai que les impôts sont très inégalitaires et payés par les mêmes, les travailleurs en activité ou non, il n'en reste pas moins que les investissements pour le bien commun sont là.

La soi disant superposition entre commune, intercommunalité, département, région, état et Union européenne n'est pas si indigeste que ça pour le patronat. Et les citoyens les plus modestes ont besoin de services décentralisés au plus près. Pour autant, les administrations se sont octroyé des prérogatives qui ne leur sont pas obligatoires et qui participent à ce que le capital s'invective sur ce découpage issu de notre histoire récente.

Je pense aux aides économiques accordées aux entreprises (petites, grosses, grands groupes) sans aucune contrepartie. Tous les politiques, dans toutes les localités, ont instauré la généralisation du déversement d'argent public, au nom de l'attractivité, de la soumission. Le patronat fustige cette organisation alors qu'il est à l'initiative dans les territoires. Les chambres Consulaires travaillent depuis très longtemps à cette organisation de tiroir-caisse. Nous en voyons le résultat sur le chômage, les conditions de travail, les salaires et les embauches précaires. Il faut arrêter l'arrosage public destiné à faire pousser les marges des patrons. Il y aurait trop d'impôts et taxes ? Pas pour eux …

Ce projet de loi, qui est devenu législatif pour le grand Paris et Lyon, recentralise le pouvoir exécutif et éloigne les citoyens du décideur. Il crée des méga-structures, élimine les plus petites comme la commune et ce n'est pas un hasard. Il centralise la décision et marginalise certains territoires dits «non compétitifs».

Et le peuple, dans tout ça ? Ce n'est pas leur problème, il s'adaptera. Cette loi n'a de sens aux yeux du gouvernement et du précédent que sous nécessité d'économie. Foutaise ! C'est une injonction de la commission Européenne dans les recommandations 2013-2017, pour que notre pays soit organisé au plus vite pour l'intégration et la construction de l'Union Fédérale Européenne, sur le modèle américano-germanique. Les pays du Sud, nos voisins, sont passés par là, et demandons aux salariés italiens, espagnols, portugais si leur qualité de vie s'est améliorée. Nous sommes à la veille de déconvenues majeures avec cette organisation. Nous sommes aux portes de disfonctionnement, de dérèglementation de tout notre système social basé sur le travail. Le SMIC et les Conventions Collectives pourraient devenir régionaux et fluctuer d'une région à une autre sous couvert d'attractivité et de compétitivité des territoires. Voulons-nous cela ?

Il faut rappeler que nous étions contre l'intégration en 2005, que les traités ne peuvent se changer que de deux manières : par l'unanimité des pays membres ou par le rapport de forces.

Les salariés et la CGT ont un rôle à jouer dans cette affaire et les journées des 25 et 26 Juin y contribuent. Participons massivement.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

Sommaire :

Edito : Acte 3 de décentralisation … ou concentration.
Tract UD : Défendons notre Sécurité Sociale …… *P.2-3*
Manifestation 15 Mai dans la Fonction Publique P. 4
Imprimerie Bussière - Compte rendu Congrès UCR P. 5
Finances et souscription UD
Poste à pourvoir à l'UL de Bourges
Formation syndicale et journées d'études P. 6
Conférence-Débat le 11 Juin : 70 ans du C.N.R. P. 7
Pub Macif P. 8

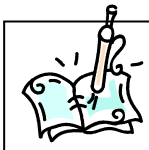

AGENDA

***

3 JUIN 2014 à PARIS
Manifestation Nationale des RETRAITES
et à ST-AMAND MONTROND
10 h 30 Place Carrée

---

11 JUIN 2014
16 h 30 - 19 h à Bourges
Conférence Débat
« Et la lumière fut nationalisée ! »
(Invitation page 7)

---

25 & 26 JUIN 2014
à Bourges
JOURNEES d'ETUDE
L'Union Européenne
et la mondialisation

---

25 - 26 - 27 Juin à BOURGES
Formation : « Banque - Crédit - Surendettement »

Directeur de la publication : Sébastien MARTINEAU - N° Commission Paritaire 1018 S 06672 – Imprimé par nos soins
Tél 02 48 21 24 79 - E.Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr - Site Internet : www.ud18.cgt.fr

8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

DÉFENDONS
NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE, NOS SALAIRES, LE CODE DU TRAVAIL, NOS STATUTS…

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ, C'EST LA DESTRUCTION DU CONCEPT ÉDICTÉ À LA LIBÉRATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE POUR TOUS ET PAR RÉPARTITION

LE GOUVERNEMENT VEUT AVANCER MASQUÉ

En effet, lors de la diffusion de nos expressions, nombre de citoyens nous disent : « *le pacte de responsabilité, on en entend beaucoup parler mais, de quoi s'agit-il ?* »

Alors, de quoi s'agit-il ?

C'est la poursuite du transfert des cotisations sociales sur l'impôt prélevé sur nos salaires et nos pensions de retraite, avec en perspective, la fin des cotisations de Sécurité Sociale.

C'est un recul des prestations sociales, de la couverture santé, du Service Public en général et l'effondrement du système de soins en particulier.

Toutes ces mesures, qui découlent des politiques d'austérité décidées par l'Union Européenne, sont imposées à l'ensemble des peuples d'Europe avec la complicité des gouvernements.

ET POURTANT À L'ORIGINE DE LA SÉCU

Dans un pays détruit par la guerre, des Hommes et des Femmes de la Résistance n'ont pas hésité à mettre en place cette grande conquête sociale et lui ont donné les moyens de son existence. Ils n'ont pas hésité à faire appel à autre chose qu'à l'impôt en créant la cotisation : celle du salarié prélevée sur son salaire brut et celle socialisée dite patronale prélevée sur les richesses créées par le travail des salariés à l'entreprise.

Alors, faire appel au budget des contribuables pour financer la Sécurité Sociale, ce serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières.

En effet, lors de sa création en Juin 1946, fidèle au message du Conseil National de la Résistance, Ambroise Croizat revendiquait « *un plan de Sécurité Sociale visant à donner des moyens d'existence à tous ceux qui ne pouvaient se les procurer par le travail avec gestion par les intéressés*. ».

Un long détricotage de la Sécurité Sociale

Entamé dès 1958 sous le Général de Gaulle qui, arguant d'un retour aux « anciennes assurances sociales » basées sur la capitalisation, promulgua la nomination des Directeurs de Caisses et le contrôle préalable des budgets.

Poursuivi par Michel Rocard qui a créé la CSG et ouvert ainsi une Sécurité Sociale fiscalisée basée sur un impôt inégalitaire.

En 1960, le CNPF (devenu MEDEF) affirmait sans honte : « *la Sécurité Sociale met l'économie du Pays au bord du gouffre, les salariés profitent sans cesse d'un traitement dont ils n'ont pas besoin, la maladie étant le moindre prétexte de repos* ».

Ces premières déstructurations trouvent leur point d'orgue avec les ordonnances Jeanneney qui cassent l'édifice en trois branches, suppriment les élections et établissent un paritarisme qui offre sur un plateau l'institution aux patrons.

Viendront ensuite l'avalanche des plans Barre (1974), Veil (1976), Dufoix (1985), Rocard (1991), Balladur (1993) Juppé (1995), Raffarin (2004), etc… qui multiplient déremboursements, franchises, baisses des prestations et des pensions, recours à l'impôt à coup de CSG et de CRDS.

Toutes ces attaques s'inscrivent dans l'objectif (octobre 1977) annoncé par Yvon Chotard (Vice-président du CNPF) « ***Abolir cette machine anonyme qui fait s'effondrer l'économie sous les charges et rendre rapidement l'édifice à une assurance privée efficace*** ». Autrement dit : fiscaliser les recettes, effacer les cotisations patronales, livrer l'édifice au privé que le gâteau fait saliver 539 milliards d'euros à la clé… **Pas question de toucher aux 312 milliards d'euros de revenus financiers non soumis à la cotisation**, aux 50 milliards d'exonérations de cotisations patronales (370.000 patrons sont aujourd'hui en défaut de paiement de cotisations !), aux 100 milliards d'évasion fiscale, qui s'ajoutent au cadeau des récents 30 milliards de cotisations allocations familiales prévus en 2017.

AUJOURD'HUI, LE PACTE DE RESPONSABILITÉ

Baisse des cotisations patronales : 30 milliards d'ici 2016 (20 milliards du Crédit Impôt Compétitivité Emploi) plus 10 milliards sur 2 ans.

Au 1er Janvier 2015, suppression totale des cotisations patronales URSSAF sur les salaires au SMIC (renforcement de la trappe à bas salaires) pour produire 4,5 milliards d'exonérations supplémentaires.

Aller vers la fiscalisation des allocations familiales avec une caisse détachée de la Sécurité Sociale qui finira sans doute en aide aux pauvres dans les bureaux d'aide sociale des collectivités territoriales.

Toutes ces mesures vont dans le même sens, en finir avec la Sécurité Sociale.

DES COUPES DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES

Sur les 50 milliards d'économie, 20 milliards incomberont à la Sécurité Sociale (gare aux conséquences) ; on parle à nouveau de déremboursements des médicaments.

Au Ministère, certains parlent de reporter les choix de l'hôpital vers la médecine de ville et de ne conserver que les urgences « urgentes » ; mais voilà, en ville, les médecins manquent.

Le MEDEF, lui, propose que les hôpitaux en déficit soient déclarés en faillite pour être rachetés « par des opérateurs en meilleure forme ». Bref, c'est la curée !

La fédération hospitalière elle-même, regroupant les directeurs et les employeurs des hôpitaux et des maisons de retraites publics, annonce 7 mesures pour réaliser 5 à 7 milliards d'euros d'économie en 5 ans dans le secteur de la santé. Nos dirigeants hospitaliers se posent ainsi en véritable bras armé du gouvernement.

NOUS EXIGEONS :

Remboursement des dépenses de santé à 100 %.

Retraite à 55ans avec 75 % du salaire brut (100 % du salaire net).

Financement à 100 % de la Sécurité Sociale par les cotisations, gérée par les représentants des salariés.

ALORS OUI, FACE AU MEURTRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE MIS EN ŒUVRE PAR LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS, NE CROYONS, COMME AMBROISE CROIZAT, QU'À NOS LUTTES POUR EMPÊCHER LA DÉSINTÉGRATION DE NOTRE SÉCU.

15 MAI 2014 - MANIFESTATION des FONCTIONNAIRES

Cette journée d'action placée contre le gel des salaires, du point d'indice et contre le pacte de responsabilité a permis à environ 1020 manifestants de se mobiliser et de manifester. Dans le cortège, environ 850 camarades de la CGT.

Centre Hospitalier
Jacques Cœur– BOURGES

FONCTION PUBLIQUE : OUI…
PONCTION PUBLIQUE : NON !

Le syndicat CGT du CHB a appelé le personnel à manifester à Séraucourt à 10 h 30 puis à 12 h 30 dans le hall de l'hôpital le 15 Mai 2014. Nous étions 155 grévistes dont 18 assignés.

Pacte de solidarité, responsabilité, **STOP**, les capitalistes saignent la population.
50 Milliards d'économies sont à réaliser au niveau des dépenses publiques avec un impact sur la protection sociale de 13 à 15 Milliards dont 5 Milliards directement au détriment de l'hôpital public.

L'étranglement des budgets des hôpitaux a pour conséquences concrètes **des restructurations, des fermetures de lits, des contractuels virés, des départs en retraite non remplacés, le gel des salaires et du point d'indice…**

On bafoue nos statuts.
On ne respecte pas la réglementation.

Il faut faire toujours plus avec moins !
Les plannings dénaturés dégradent nos conditions de travail et de vie pour faire des économies. Les personnels trinquent ainsi que la qualité de travail.
Nous en avons assez de travailler dans de telles conditions.
Nous en avons assez d'être des variables d'ajustement budgétaire.
Nous sommes des professionnels qualifiés qui ont besoin d'être reconnus.

> Il faut 200 embauches pérennes (soignants, administratifs et techniques) pour améliorer nos conditions de travail, en finir avec la précarité, améliorer les prises en charge.
> Il faut de la reconnaissance : mettre fin au management répressif à la mode ces dernières années, contre productif et nuisible.
> Il faut la reconnaissance de la pénibilité, des qualifications et de notre travail.
> Il faut abroger la loi HPST.
> Il faut le financement nécessaire pour répondre aux besoins et pour un meilleur service public de santé.

Notre travail est une richesse qui permet de répondre aux besoins de la prise en charge de la population et garantir des soins de qualité accessibles à tous.

L'humain doit revenir au centre des préoccupations.

Syndicat CGT FAPT 18

Dans le cortège, environ 850 camarades de la CGT (25 FAPT), 100 CFDT (pour le pacte d'austérité et contre le gel des salaires...) et le reste de FO, FSU et Solidaires.

Concernant les chiffres de grévistes à Orange, je n'ai pas encore de chiffres à communiquer.

En même temps avait lieu un rassemblement de postiers devant La Poste d'Aubigny entre 9 h et 13 h avec une cinquantaine (16 FAPT) de postiers et trop peu d'élus (Adjoint de Blancafort).

Les agents sont venus des 4 coins du Cher (Vierzon, Sancerre, St-Florent, St-Amand, Châteauneuf) en plus des 4 bureaux concernés (Aubigny, Argent, La Chapelle d'Angillon et Vailly).
Environ 75% de grévistes sur les 4 derniers bureaux.
Pour les autres services, des grévistes un peu dispersés avec 28 en grève à l'Enseigne (10 Aubigny, 5 Bourges Louis XI et Vierzon, 4 à Gibjoncs, 2 St Doulchard, 1 aux Aix et Châteaumeillant).
Au Centre de Tri on devrait retrouver entre 100 et 150 grévistes à La Poste dans le département.

Finances Publiques 18

Le 15 Mai, 27 % du personnel était en grève.

Pour le maintien de la Trésorerie à St-Martin d'Auxigny

Le 19 Mai, les élus du canton de St Martin d'Auxigny et de la communauté de communes des Terres Vives se sont rassemblés pour le maintien de la trésorerie de St Martin.
Les organisations syndicales Solidaires, CGT, SNAFIP, FO, à la demande des élus, ont apporté leur soutien.

Elus et militants syndicaux scandaient d'une même voix "maintien du service public".

IMPRIMERIE BUSSIERE

Encore un plan de licenciement dans l'entreprise, un énième plan pour sauver l'entité.

Voilà le discours de la Direction. C'est malheureusement du réchauffé. Plus de la moitié de l'effectif sur le tapis.

A la question «*Pourquoi le site de Bussière est-il le plus touché parmi les trois en France ?*», la réponse est sans équivoque et ne laisse présager rien de bon.

«*C'est le site qui a coûté le plus cher en 2009. Et c'est celui qui a avancé sa transition vers le numérique*» et de continuer en poignardant l'avenir des salariés. «On pourrait ne pas faire ce plan et ce passage vers davantage de numérique, mais cela nous conduirait à fermer ».

Encore une fois, le patronat oppose mutation technologique et masse salariale. On ne pourrait investir, se moderniser que sur le dos des salariés et avec des licenciements. Les seuls qui ponctionnent et qui pillent les salariés et l'industrie sont les propriétaires et les actionnaires des groupes. Ils sont plus préoccupés à regarder l'excédent brut d'exploitation (marge bénéficiaire) des usines qu'à élaborer avec les travailleurs, des stratégies industrielles pour développer et améliorer les productions.

Les soi-disant «non productifs», à savoir les personnels administratifs sont cette fois-ci totalement liquidés. Il faut bien évidemment satisfaire les donneurs d'ordre et faire baisser les coûts de production.

Cette stratégie n'est malheureusement pas nouvelle et les camarades et salariés de la filière automobile connaissent trop bien la musique.

Les carnets de commande dans l'industrie de l'impression existent. Ils sont simplement destinés à des entreprises dans d'autres pays où les salaires et les normes sociales sont moindres qu'à St-Amand. Les salariés du Boischaut seraient-ils des privilégiés ?

La CGT a des propositions pour maintenir la capacité de production et les salariés sur le site. Au regard des dernières élections des représentants du personnel, nous exigeons d'être entendus et écoutés.

ELECTIONS DELEGUES du PERSONNEL - Avril 2014

1er Collège	2ème Collège
TITULAIRES	
5 élus CGT Moyenne de 78 voix obtenues pour 87 votants dont 5 blancs	1 élu CGT 2 voix obtenues pour 17 votants dont 2 blancs
SUPPLEANTS	
5 élus CGT Moyenne de 76,4 voix obtenues pour 87 votants dont 6 blancs	1 élu CGT 3 voix obtenues pour 17 votants dont 2 blancs

CONGRES USR à St-Etienne du 24 au 28 Mars 2014

Compte rendu succinct

Deux camarades retraitées représentaient l'USR-CGT du Cher.

437 délégués, (162 femmes, 275 hommes) ont participé aux travaux du congrès.

Près de mille amendements ont été déposés. Les retraités du département du Cher en avaient déposé 30 ; plusieurs ont été acceptés en partie. Le document initial à été entièrement réécrit avec quelques petits changements sur le fond.

Nous avons beaucoup débattu pour trouver les moyens d'être la CGT de tous. Pour construire une société pour tous les âges pour un XXIè siècle de progrès social.

Une table ronde sur l'action sociale a été très appréciée pour l'expertise des intervenants qui nous ont mis en garde contre la Silver Economie, (l'ouverture d'un marché financier, la marchandisation de l'action sociale pour ceux qui peuvent se le payer).

L'abrogation de la CASA a été demandée avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

Un camarade cheminot nous a fait part de son incompréhension de la position ambiguë de la CGT de demander le financement de la perte d'autonomie par un financement autre que la branche maladie de la sécu.

De l'Europe que l'on voudrait rendre sociale à minima. ...

Brigitte LANDOIS
Déléguée USR 18 – Retraitée Santé

ORGANISATION et FINANCES
SOUSCRIPTION de l'UD 2014

Nous voulons alerter nos diverses structures sur ces deux points qui constituent les fondamentaux de la vie de notre Union Départementale.

RENTRÉE des COTISATIONS :

Alors qu'en 2013, 165 adhésions ont été réalisées, nous comptabilisons une diminution de 170 FNI et 2200 cotisations par rapport à 2012.

De plus, de date à date, au 30 Avril 2014, en 2013, avec 119 adhésions nous enregistrons une baisse d'environ 400 FNI et 3500 cotisations.

Il y a donc urgence à reverser rapidement toutes les cotisations perçues, assurer un suivi et un développement constant de la syndicalisation et du renforcement.

SOUSCRIPTION 2014 :

Dans ce bulletin, nous voulons également lancer un nouvel appel à nos syndicats et sections sur l'urgence de finaliser notre Souscription de l'Union Départementale.

Nous vous rappelons que cette initiative constitue un complément incontournable à l'équilibre de notre budget et que nous avons le souci d'effectuer la répartition des lots à la date prévue du 9 JUIN.

METTONS A PROFIT LES QUELQUES SEMAINES QUI NOUS RESTENT POUR RÉUSSIR CETTE INITIATIVE.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication militante. Bon courage à toutes et tous.

Le Président de la CFC
Michel CHOLLET

Le Trésorier
Eric PERROT

POSTE de SECRETARIAT à POURVOIR

Dans le cadre du départ à la retraite de Paule Batailler, notre secrétaire administrative de l'Union Départementale, sa succession sera logiquement assurée par Muriel Pinault, actuelle secrétaire administrative de l'UL de Bourges.

Par voie de conséquence, **l'UL se doit de pourvoir au poste de secrétaire administratif(ve) à temps partiel.**

La recherche est ouverte dès maintenant et les candidatures éventuelles sont à faire parvenir à l'UL avant le 15 Juin 2014, dernier délai.
Charge à chaque secrétaire de syndicat d'en informer ses adhérents.

FORMATION SYNDICALE & JOURNEES d'ETUDE

Du 16 au 20 JUIN :
Stage ECO CE à Bourges

25 & 26 JUIN :
Journées d'Etude à Bourges
à l'UL - 5 Bd Clémenceau
Thèmes abordés : l'Union Européenne et la mondialisation.

25 - 26 - 27 JUIN à Bourges
Formation INDECOSA CGT 18
« Banques - Crédit - Surendettement »

Inscrivez-vous rapidement auprès de l'UD et déposez vos congés éducation.

Le syndicat CGT Energies 18
et l'Institut d'Histoire Sociale Mines Energies vous

invitent

Mercredi 11 juin de 16 h 30 à 19 h

Amphithéâtre des archives départementales

Conférence débat

« Et la lumière fut nationalisée !!! »

Il y a 70 ans, coordonnant la lutte contre l'occupant nazi, le Conseil National de la Résistance adoptait son programme prévoyant entre autre la nationalisation des industries électriques et gazières et le 8 avril 1946, paraissait le décret d'application de la loi de nationalisation de ces deux industries.

L'application du programme du CNR : la Sécurité Sociale, la retraite par répartition, les Comités d'Entreprises et la nationalisation du gaz et de l'électricité sont encore aujourd'hui un enjeu économique et social de très grande importance, un enjeu de luttes.

François DUTEIL, président de l'**I**nstitut d'**H**istoire **S**ociale **M**ines **E**nergies et secrétaire général de la Fédération de l'Energie CGT de 1979 à 1989 donnera une

Conférence sur ce thème, suivie d'un débat,

dans l'amphithéâtre des Archives départementales, Rue Heurtault de Lammerville à BOURGES

LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Crédit Photo : Gerhard Limmekogel / Eyesee

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9

MACIF

LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE